



**SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DU REART, DE SES AFFLUENTS
ET DE L'ETANG DE CANET/SAINT-NAZAIRE**

3, rue des Fenouillèdes – Parc d'activités Sud Roussillon – 66 280 SALEILLES

Tél : 04.68.22.18.53

Délibération N°2023-21

L'an deux mille vingt-trois et le six avril, le Comité Syndical du Bassin Versant du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet-Saint Nazaire, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de Saleilles, sous la présidence de Monsieur François RALLO, Président.

Etaient présents :

MMES. Rosemary DROUILLOT _ Luce FAXULA _ Maya LESNÉ _ Alexandra MAILLOCHAUD _ Nathalie PINEAU.

Ms. Francis AUSSEIL _ Modeste BOSQUE _ Philippe BRETEAU _ Robert DIAZ _ Jean-François FABRE _ Jean-Louis FOUR _ Marc GIMBERNAT _ Rodolphe LAFFONT _ Jean-André MAGDALOU _ Christophe MANAS _ Jean-Charles MORICONI _ Robert OLIVE _ Louis PUIG _ Olivier RABAT _ François RALLO _ Louis SALA _ René WALLEZ.

Etaient absents et excusés :

MMES. Maria CABRERA _ Annie LELAURAIN _ Colette ROIG _ Sara TOURNÉ.

MS. Francis ALIS _ Rémy ATTARD _ Gilles CASAS _ Michel CRETON _ Luc DEVEZE _ Denis FERRER _ Antoine FIGUE _ Jean-Pierre LEROY _ Théophile MARTINEZ _ Christian MIRA _ Gérard NOLLEVALLE _ Georges PUIG _ André RADONDY _ Jean-François REGNIER _ Jean-Jacques THIBAUT _ Max TIBAC _ Jean-Marc THOBOIS.

Avaient donné procuration :

MME. Colette ROIG à donner procuration à Robert OLIVE.

Etaient absents :

MMES. Annie PEZIN _ Christine RODRIGUEZ.

MS. Patrick BELLEGARDE _ Thierry DEL POSO _ Patrick MAURAN _ Raymond PLA.

Assistaient également à la séance :

MMES. Morgane BOISRAME _ Sandrine BOSSOREIL _ Elodie DUSSAUSOIS _ Christelle PLAGNES _ Lorie VERGNES.

MS. Baptiste BASNIER _ Jean-Claude TORRENS.

A été élu secrétaire de séance :

M. Rodolphe LAFFONT.

Validation du PEP PAPI

Dossier présenté par : Jean-Charles MORICONI, Vice-président délégué

Le comité syndical réuni en séance publique,

Le syndicat a validé de nouveaux ses statuts dans le cadre de la prise de compétence GEMAPI le 16 octobre 2018.

Monsieur le Vice-président délégué rappelle que le SMBVR est compétent pour la gestion des ouvrages hydraulique classés sur le territoire du SMBVR dans le cadre de la prise de compétence GEMAPI depuis le 16 Octobre 2018.

Les programmes d'actions pour la prévention des inondations (PAPI) ont pour objectif de réduire les conséquences des inondations sur les territoires à travers une approche globale du risque et un plan d'actions (études, travaux, communication) cohérent et planifié dans le temps. Ils sont portés en partenariat entre les collectivités territoriales compétentes et les partenaires financiers (Etat, Région, CD66).

Un premier PAPI a été réalisé sur le territoire du SMBVR entre 2013 et 2020. En 2021, le SMBVR avait manifesté, auprès du préfet coordonnateur de bassin Rhône-Méditerranée et des partenaires, son intention de lancer un nouveau PAPI, ceci dans l'objectif d'assurer une continuité opérationnelle et financière.

Après avoir pris attache auprès des différentes commissions de travail liées au PAPI (comité de pilotage, comité technique, bureau du SMBVR) ainsi qu'après avis des financeurs potentiels du Programme d'Etudes Préalables au PAPI (P.E.P. PAPI), le dossier de candidature sera déposé pour instruction auprès des services de l'Etat.

Le contenu du P.E.P. PAPI est composé d'un diagnostic approfondi des risques d'inondation, d'une stratégie cohérente et adaptée aux problématiques du territoire et d'un programme d'actions bâti sur 7 axes.

Actions	Nom	maitre d'ouvrage	Coûts prévisionnels
Axe 0 " Action de gouvernance"			
A 0.1	Animation du PEP PAPI du bassin versant de l'Etang de Canet St Nazaire	SMBVR	140 000 €
A 0.2	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du dossier du PAPI	SMBVR	120 000 €
AXE 0	TOTAL		260 000 €
Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque			
A 1.1	Évaluer la connaissance du risque inondation des habitants du bassin versant	SMBVR	20 000 €
A 1.2	Animer des programmes pédagogique auprès des scolaires	SMBVR	100 000 €
A 1.3	Pérenniser la connaissance des plus hautes eaux connues et pose de nouveaux repères de crues	SMBVR	18 000 €
A 1.4	Animer un observatoire de l'évolution de l'exposition des enjeux aux risques	SMBVR - SMBVT - SMIGATA-SMBVA	Inscrit au PAPI Agly
A 1.5	Campagne d'information CatNat	Préfecture 66	-
A 1.6	Elaboration et mise à jour des DICRIM sur le territoire	Communes	25 000 €
A 1.7	Définir les modalités de gestion de la zone interfluve avec le Syndicat du Tech	SMIGATA	Inscrit au PAPI Tech
A 1.8	Réalisation d'une évaluation environnementale pour la rédaction du PAPI Complet	SMBVR	30 000 €
AXE 1	TOTAL		193 000 €
Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations			
A 2.1	Création de courbes de tarages sur les cours d'eau	SMBVR	12 000 €

A 2.2	Étude de pertinence d'implantation des dispositifs de surveillance des cours d'eau	SMBVR	30 000 €
A 2.3	Réalisation d'une trame de retour d'expérience des crues	SMBVR	-
A 2.4	Accompagnement des collectivités sur l'utilisation des outils de veille hydrométéorologique	SMBVR	-
AXE 2	TOTAL		42 000 €
Axe 3 : Alerte et gestion de crise			
A 3.1	Elaboration et actualisation des PCS sur le territoire du SMBVR	Communes	63 000 €
A 3.2	Mise en œuvre d'exercices communaux de gestion de crise	SMBVR	25 000 €
AXE 3	TOTAL		88 000 €
Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme			
A 4.1	Elaboration et actualisation des PPRI sur le bassin versant	Etat	-
A 4.2	Appui technique aux collectivités dans la prise en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme	SMBVR	-
A 4.3	Appui technique aux collectivités dans la rédaction des zonages pluviaux	Département 66	-
AXE 4	TOTAL		-
Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens			
A 5.1	Développer une stratégie de réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes à l'échelle du territoire	SMBVR	150 000 €
AXE 5	TOTAL		150 000 €
Axe 6 : Ralentissement des écoulements			
A 6.1	Etude d'opportunité de mobilisation de ZEC sur le bassin versant des Lloberes / Agouille / Réart	SMBVR	300 000 €
A 6.2	Mise en œuvre du plan pluriannuel de restauration et d'entretien de la végétation (PPREV)	SMBVR	600 000 €
AXE 6	TOTAL		900 000 €
Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydraulique			
A 7.1	Etude préalable au confortement de la falaise de Pollestres sur la Canterrane	SMBVR	120 000 €
A 7.2	Etude pour le renforcement du système d'endiguement du Réart Aval (Tranche 3 du réaménagement des digues du Réart)	SMBVR	250 000 €
A 7.3	Travaux d'entretien courant des ouvrages de protection hydraulique	SMBVR	360 000 €
AXE 7	TOTAL		730 000 €
TOTAL PEP PAPI			2 363 000 €

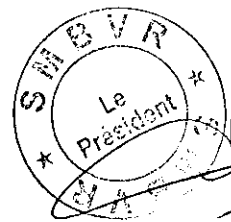
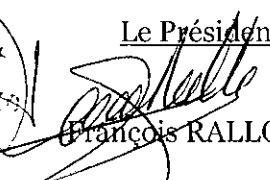
A noter : A ce stade, de la procédure, le programme d'actions comprend des montants prévisionnels, les crédits de dépenses seront ajustés à la consultation des entreprises.

Le comité syndical, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres :

- **CONFIRME** son attachement à la prévention des inondations sur le bassin versant de l'Etang de Canet St Nazaire et le rôle pilote que le SMBVR doit jouer en ce sens,
- **AUPPROUVE** le programme d'actions composant le PEP PAPI et valide les orientations opérationnelles ainsi engagés,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à présenter le dossier auprès des services de l'Etat concernés,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter les subventions auprès des différents partenaires,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte utile en la matière.

Pour : 23 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.


Le Président

François RALLO